

Notice de pose **PSE Appuis MSEA**

Etape 1 : La Préparation

• **Supports admissibles :**

L'assistance technique MSEA est assurée sur demande.

ITE, Bardage, Vêtage :

Le support est défini dans le cahier technique du fabricant du « système façades* ».

Le mur d'allège support du **PSE Appui MSEA** est variable, soit en béton, en chaînage spécifique, en plaques ciment ou bois : se reporter au schéma d'exécution du *fabricant.

Maçonneries en travaux neufs (DTU 20.1) :

Arase béton / ciment en mur d'allège des maçonneries traditionnelles en parpaings ciment et en briques terre cuite ; blocs de chaînage avec béton cellulaire.

En travaux de rénovations :

Ancien appui ciment remis à nu ; les peintures sont à éliminer par ponçage avec une décapeuse équipée d'un disque diamant à segments jusqu'au ciment sain et cohésif.

• **Conditions de mise en œuvre :**

Température de + 5 ° à 30 °C. Il est nécessaire de travailler à l'abri des conditions extrêmes défavorables (pluie, gel, forte chaleur).



• **Contrôles et préparation :**

Contrôler que le support soit plan, propre, sain, sec, résistant, exempt de silicone suite à la pose des menuiseries. Avec ciment, le séchage courant est de 1 mois pour le béton et de 15 jours pour le mortier (DTU) ; un délai de séchage minimum de 15 jours est conseillé.

L'étude de compatibilité est réalisée au préalable par l'architecte, le constructeur ou l'entreprise spécialisée :

* ITE, Bardage, Vêtage : avec le fabricant du système façade qui procure un schéma de détail, en conformité aux règles professionnelles en vigueur.

Maçonneries en travaux neufs : l'arase béton/ciment ou chaînage doit être livré conforme au DTU 20.1, au DTA de mise en œuvre et conseils du fabricant de la maçonnerie.

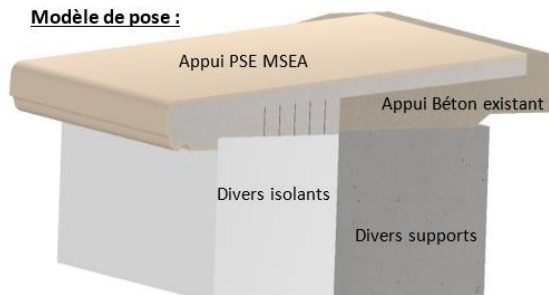
En rénovations : se reporter à l'étude de l'architecte. Décaper toutes peintures de manière à poser les **PSE Appuis MSEA** sur ciment résistant et sain.



Notice de pose **PSE Appuis MSEA**

Etape 2 : Pose de l'Appui

Modèle de pose :



- L'arase béton de la maçonnerie peut être ragrée avec le ragréage fibré du système ITE pour améliorer la planéité.
- Lors de la pose de l'isolant, réserver l'espace pour la pose de l'appui.



- Avec appui béton existant, tracer au droit de l'enduit et le couper. Selon le cas, l'appui en place est déposé.
- La ventilation des menuiseries doit être préservée (bouche d'aération).



- Prendre les mesures intérieures de l'appui en **laissant un joint libre** de dilatation de 4 mm. Ajuster les coupes selon l'équerrage avec les tableaux.



- Former le **PSE Appui MSEA** par découpage pour l'ajustement nécessaire sur chantier, en fonction de l'épaisseur de l'isolant (ITE) et/ou de la maçonnerie existante.

Notice de pose **PSE Appuis MSEA**



- Régler la profondeur du **PSE Appui MSEA** selon la cote de votre chantier, pour adapter l'appui à l'épaisseur d'isolant. Pré-découpage MSEA de 60 à 200 mm.



- Selon le choix d'architecture, former une oreille débordante par simple découpe.



- **Encoller le support** avec un peigne denture carrée **U6 mm** avec le mortier spécial de type Fondisol F (PRB).



- **Double encollage** par couche lissée de 1 à 2 mm sur tout l'envers du **PSE Appui MSEA**. Consommation indicative 4,5 kg/ m² pour 3 mm d'épaisseur (1,5 kg/ m²/ mm).



Notice de pose **PSE Appuis MSEA**



- Positionner le **PSE Appui MSEA** en appuyant fortement avec un battage léger de manière à obtenir un bain plein (sans vide sous l'appui).



- Vérifier que la pose soit à niveau horizontal.
- Veiller à ne pas boucher les évacuations d'eau des menuiseries. En rénovation avec menuiseries bois, maintenir la ventilation.



- Réaliser un cordon mastic d'étanchéité PU sur toute la périphérie de l'appui : finition de calfeutrement avec la maçonnerie et la menuiserie.



- Enduire le bout de l'appui avec l'enduit de **finition latérale MSEA**.

Etape 3 : La Finition

Après la pose de vos **PSE Appuis MSEA**, laisser sécher 48 à 72 h puis, sur la surface sèche et propre, appliquer la finition selon les conseils du fabricant du revêtement de façades.

Exemple de primaire d'accrochage avec peinture : primaire PRB Primfix + peinture PRB Color Siloflex.

Notice de pose PSE Appuis MSEA

• Entretien des Façades

L'entretien des peintures et appuis associées en façades est de la responsabilité du maître d'ouvrage :

la maintenance d'usage comporte le contrôle du bon état des façades, le nettoyage, le démoussage et la rénovation de la peinture si besoin.

Les PSE Appuis MSEA ne sont pas destinées à supporter des actions mécaniques ou chimiques fortes :

- ✓ ne pas appuyer une échelle sur les appuis,
- ✓ ne pas utiliser des méthodes de nettoyages agressives : sont exclus les nettoyeurs à haute pression et les nettoyants chimiques concentrés / à base de solvants / agressifs pour le revêtement de façades et les appuis MSEA.

Favoriser un entretien régulier avec des méthodes peu agressives : eau chaude et savon neutre, nettoyage avec brosse douce / rinçage au jet d'eau (basse pression) ; se reporter aux conseils du fabricant du revêtement et de l'entreprise professionnelle ayant réalisée les travaux. Contrôler le bon état des mastics d'étanchéité et les remplacer en cas d'usure (travaux de maintenance).

Garanties des appuis PSE MSEA

Assurance décennale MSEA :

L'assurance MSEA couvre la responsabilité du fabricant en marché de fourniture des Moulures et des Appuis PSE.

Assurance du professionnel :

L'entreprise de pose apporte ses garanties avec :

- un contrat de garantie décennale incluant les travaux de façades (éléments décoratifs MSEA en PSE Appuis et Moulures).
- une mise en œuvre conforme à la notice MSEA, aux règles de l'art / DTU / AT support / AT-DTA du système ITE / Bardage / Vêtage (1).

(1) La compatibilité doit être vérifiée au préalable avec son fabricant et l'assistance MSEA.

Pour les particuliers :

La pose par un particulier est admise dès lors que la notice de pose MSEA et les règles professionnelles en vigueur sont respectées par le propriétaire de la maison (hors garanties d'assurance des professionnels). Le magasin distributeur et la Société MSEA sont disponibles pour apporter toute information utile au poseur (demande détaillée à formuler par écrit).

Toutefois, les règles de pose et de protection incendie seront à vérifier par un architecte et/ou un bureau d'étude thermique pour le maintien des garanties d'assurance de l'habitation (obligations du propriétaire).

Garantie 10 ans et supérieure selon l'entretien des façades :

La garantie décennale MSEA est limitée au marché de fourniture des moulures ; la garantie décorative associée est de 2 ans.

Au-delà de 2 ans, la garantie de bonne tenue dépend d'un bon entretien du revêtement et des façades. Un contrat de maintenance peut être proposé par l'entreprise de pose au propriétaire.

La tenue durable 10 ans et + dépendra du bon entretien du revêtement et des joints d'étanchéité.

Pour complément, les moulures et les appuis de fenêtre ne doivent pas subir d'impact ou poinçonnement forts (pose d'échelle interdite) ; les éléments décoratifs PSE MSEA ne sont pas « circulaire ».

Assurer lorsque c'est nécessaire, un nettoyage adapté des dépôts d'origine végétale ou animale.